

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DE LA COMMISSION D'ETABLISSEMENT

DU LUNDI 1^{er} décembre 2014

Parents : M. Hautle, M. Krieger, Mme Duc Marwood, M. Almirall, Mme Busz
Professionnels : Mme Gonin, Mme Ianni, M. Delaquis,
Autorités politiques :
Organisations : Mme Paillard, Mme Groulx
Excusés : Mme Rod, Mme Riesen, M. Losego

La séance est ouverte par Madame Duc Marwood à 19h35.

Madame Busz, maman de deux élèves de la Rouvraie, a rejoint la commission et se présente aux membres.

1. Approbation de l'ordre du jour

Accepté

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du lundi 15 septembre 2014

Accepté

3. Soirée des parents d'élèves : présentation du flyer et du budget. Point sur l'organisation concrète et répartition des tâches.

Madame Groulx présente à nouveau le projet du collage collectif enfants-parents et pense qu'il serait souhaitable que les élèves puissent commencer la fresque avant la venue des parents afin de permettre à ceux-ci de ne pas se retrouver devant une « page blanche » mais d'être aspirés et inspirés par le travail amorcé par leurs enfants. Cette réalisation se veut ludique et spontanée.

Les membres de la commission d'établissement installeront le support de la fresque le mercredi avant la manifestation afin de permettre à toutes les classes de 10^{ème} Harmos de venir, en compagnie de leur maître de classe, coller leur création. L'idée serait que la production des enfants les représente d'une manière ou d'une autre. Des idées comme photocopier la main de chacun ou le profil de chacun ont émergé de la discussion. M Olivier verra avec les enseignants d'arts visuels s'ils ont des propositions. In fine l'idée serait que les parents dans un premier temps cherchent à reconnaître l'apport de leurs enfants puis continuent la fresque.

En ce qui concerne le matériel, Madame Gonin regarde avec la Cadev la possibilité d'acheter des ciseaux, et la commission se chargera d'acheter le papier et la colle. En ce qui concerne les magazines, chaque enseignant-e de C.F. Ramuz a reçu une information par mail afin de demander aux élèves de récupérer tous les magazines en leur possession.

Monsieur Olivier évoque la possibilité de déposer cette fresque, une fois finie et selon le résultat, sur les fenêtres du 1^{er} étage du nouveau bâtiment d'Entre-Bois, de telle manière à ce qu'elle soit visible depuis l'extérieur.

La commission, si cet événement devait rencontrer la faveur des élèves et des parents de la volée de 10^{ème}, pourrait reconduire cette opération chaque année, cette volée étant moins sollicitée par les divers camps, voyages d'études et certificats qui jalonnent l'année scolaire des 9^{ème} et 11^{ème} Harnos.

Mesdames Riesen et Ianni se chargent de l'organisation du souper canadien. Les boissons (non alcoolisées) seront prises en charge par la commission d'établissement ainsi que les frais liés à l'élaboration de la fresque.

Une table pourrait être mise à disposition afin de permettre aux personnes présentes de se renseigner sur la commission d'établissement mais également sur les organisations et associations présentes au sein de la commission.

Le flyer a été choisi par les membres de la commission, mais Monsieur Hautle demande que l'on vérifie que cette image soit libre de droit. Il fournira à Madame Gonin l'adresse d'un site internet où toutes les photos sont dans ce cas et où, sans doute, une reproduction similaire pourrait être utilisée dans le respect du droit à l'image.

Le texte a également été défini par les membres de la commission.

Madame Gonin réalisera le flyer définitif et le soumettra à Madame Duc Marwood ainsi qu'à Monsieur Olivier pour validation définitive.

4. Succession à la présidence/vice-présidence

Madame Duc Marwood quittant la commission à la fin de l'année scolaire n'ayant plus d'enfant scolarisé dans l'établissement, il est nécessaire d'élire un-e nouveau-elle Président-e. D'autre part Madame Riesen qui officiait ad interim comme vice-présidente doit également être remplacée dans cette fonction.

Monsieur Hautle prend le poste de vice-présidence jusqu'au départ de Madame Duc Marwood et pourra, si besoin, prendre la présidence par la suite, mais uniquement pour une année, car il se retrouvera alors dans la même position que Mme Duc Marwood. Monsieur Almirall pourrait être intéressé mais souhaite avoir un peu plus de recul avant de prendre une décision définitive.

5. Divers

Néant.

Prochaine assemblée de la commission d'établissement

9 mars 2015, 19h30 cafétéria de CFR

Madame Duc Marwood clôt la séance à 21h00.